



Campagne de la FSESP : "Des services publics de qualité en Europe – Qualité de la vie"

Réunion des Coordinateurs des campagnes nationales

12 juillet, 9h00-17h00
ITUH, Bruxelles

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Présidentes de séance :

PERRET Anne-Marie	EPSU President	France
FISCHBACH-PYTTEL Carola	EPSU General Secretary	

Présents :

LIEBEN Gilbert	CGSP Admi	Belgium
VERVECKEN Jo	FGTB	Belgium
JOHANNESSEN Hanne	STK	Denmark
LIIVAMÄGI Kalle	ROTAL	Estonia
HÄMÄLÄINEN Mika	TEHY	Finland
FLICKSCHU Mathias	Ver.di	Germany
PAVANELLI Rosa	FP-CGIL	Italy
KATINAUSKAS Jonas	LTUSE	Lithuania
TURPEL Justin	FNCTTFEL	Luxembourg
CORREIA Guida	STAL	Portugal
MARQUES José Manuel	STAL	Portugal
PALOMARES G. Francisco	FSAP-CCOO	Spain
BUDU Pat	PCS	United Kingdom
MEDHURST John	PCS	United Kingdom

Invités :

KRAJEWSKI Markus	University of Potsdam	Germany
KOWALSKY Wolfgang	ETUC	Brussels
FALKTOFT Anne- Marie	ETUCE	Brussels

Secrétariat :

FISCHBACH-PYTTEL Carola
SYNNOTT Brian
BOECKX Catherine

Excusés :

KATTNIG Thomas	GdG	Austria
SUCHA Blanka	TUHSSC	Czech Republic
BOUVERET Lise	CGT	France
LAUNIS Merja	JHL	Finland
GÁL Rezso	VDSZSZ	Hungary
HORAN Blair	CPSU	Ireland
KERIS Valdis	LVSADA	Latvia
NIELSEN Dan	SKTF	Sweden
DE ROOS George	Abvakabo	The Netherlands
HENDRY Ross	UNISON	United Kingdom
CROOK Nick	UNISON	United Kingdom

1. Ouverture, annonces, excusés,

La Secrétaire générale de la FSESP, Carola Fischbach-Pyttel, a déclaré la réunion ouverte et elle a annoncé que le groupe de travail serait placé sous la présidence conjointe de la Secrétaire générale et de la Présidente de la FSESP, Anne-Marie Perret.

Les participants ont pris note de la liste des personnes excusées.

La Présidence a signalé un changement d'horaire s'agissant de la réponse du Parlement européen au Livre blanc de la Commission sur les services d'intérêt général (rapport Rapkay). De plus amples détails seront donnés au point 5.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté sans changements.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion des Coordinateurs des campagnes nationales du 20 avril, à Vienne

Le résumé succinct de la réunion du 20 avril figurant à l'adresse <http://www.epsu.org/a/1987> fera office de compte rendu de cette réunion.

4. Compte rendu des actions nationales par les Coordinateurs des campagnes nationales

En prélude au tour de table des coordinateurs, Brian Synnott (coordinateur de la campagne de la FSESP) a donné un aperçu de la page du site Internet de la FSESP spécialement consacrée à la campagne.

La page d'accueil de la campagne se trouve à l'adresse <http://www.epsu.org/r/271>. Chaque coordinateur a reçu **un espace réservé à son pays**; pour l'Italie, par exemple, l'adresse est <http://www.epsu.org/r/292>.

Le but est de conférer à la campagne une dimension réellement nationale. Les comptes rendus des manifestations organisées dans un pays, les liens vers les sites syndicaux nationaux et régionaux et les graphismes ont été conçus pour attirer les adhérents locaux et expliquer les problèmes dans un contexte local.

Plusieurs suggestions ont été émises s'agissant des pages réservées à chaque pays :

1. Les articles devraient de préférence être rédigés dans la ou les langues du pays;
2. Pour tout ce qui se rapporte à la campagne (ou à des campagnes pour les services publics nationaux), c'est au coordinateur national qu'il appartiendrait de décider ce qui peut être publié sur sa page;
3. Les coordinateurs nationaux sont invités à illustrer leur espace national (au moyen de sigles et de photos).

Le tour de table des coordinateurs locaux a permis d'aborder les thèmes suivants :

- Rapports par pays
- Contacts nationaux (députés européens, gouvernements nationaux, ONG)
- Manifestations nationales prévues pour juillet-septembre 2006

Portugal

Plusieurs points restent à régler concernant l'organisation de la campagne. Une réunion préparatoire est prévue pour la fin juillet en vue de la tenue d'un débat public sur la question, les **8-9 novembre**. Le rapport national du Portugal sera prêt en septembre.

Danemark

Une conférence consacrée à la Directive sur les services (et les services d'intérêt général) sera organisée en septembre par la confédération syndicale danoise LO. Des contacts ont été pris avec des députés européens sur la question du rapport Rapkay. Le rapport national du Danemark a déjà été communiqué au Secrétariat : <http://www.epsu.org/r/280>.

Espagne

Plusieurs points restent à régler concernant la coordination de la campagne. Des contacts ont été pris avec des députés européens. On a évoqué le récent accident de transport urbain qui serait partiellement dû aux politiques de privatisation (en rapport avec les normes et niveaux de maintenance). Le rapport national de l'Espagne a été remis au Secrétariat : <http://www.epsu.org/r/307>.

Italie

Il a été dit qu'il serait prématuré de parler du calendrier car le syndicat national de l'énergie voudrait d'abord examiner la question sous l'angle sectoriel. Cependant, deux manifestations sont à signaler, une sur le secteur de l'eau, en Sardaigne (<http://www.epsu.org/a/2122>), et un séminaire, auquel la Secrétaire générale de la FSESP était invitée, qui s'est tenu à Rome le 7 juillet pour discuter de l'évolution au Parlement européen. Le rapport national de l'Italie a été remis au Secrétariat : <http://www.epsu.org/a/2239>.

Royaume-Uni

Comme annoncé précédemment, le coordinateur de la campagne britannique, Nick Crook, n'a pas pu assister à la réunion parce qu'il devait présenter un exposé devant l'Institut britannique des droits du travail. Le Royaume-Uni était représenté par deux collègues du PCS. Ils ont donné un aperçu de la campagne nationale pour les services publics qui a été lancée le 6 juillet. Un élément majeur de cette campagne se concentrera sur l'aversion que suscitent les externalisations dans le public. Par ailleurs, des éclaircissements ont été demandés sur la définition du "tiers secteur" au sens que lui donne l'Union européenne. Un séminaire relatif à la campagne aura lieu à Londres le 5 octobre. Le rapport national du Royaume-Uni sera envoyé au Secrétariat en septembre.

Allemagne

S'agissant de la campagne, l'Allemagne s'oriente dans deux directions : travailler d'abord avec les VILLES et les REGIONS et nouer des liens avec des ONG et des organisations de consommateurs. Ce premier volet de la campagne constitue une nouvelle tactique et il est

spécialement conçu pour donner plus d'attrait à la campagne en abordant la problématique sous l'angle de l'usager.

Ensuite, l'effort portera sur le nouveau gouvernement allemand qui a fait savoir qu'il était ouvert à une discussion sur la question. Par ailleurs, des lettres ont été envoyées pour souligner la nécessité d'envisager en premier lieu un instrument horizontal, avant toute initiative au niveau sectoriel. Le rapport national de l'Allemagne a été envoyé au Secrétariat en avril : <http://www.epsu.org/r/284> .

Estonie

Le rapport de l'Estonie fait état d'une bonne coordination régionale entre les trois États baltes. Il serait notamment prévu, pour l'automne, une manifestation simultanée dans les trois pays sur la qualité des services publics. Un bon exemple de mauvaise pratique évoqué est celui de la privatisation des chemins de fer nationaux qui ont ensuite été rachetés par le gouvernement estonien pour trois fois le prix auquel ils avaient été vendus. Un second élément porte sur la coordination avec notre affilié finlandais JHL afin d'examiner la question des travailleurs de la fonction publique estonienne qui déménagent en Finlande sans y occuper de poste dans le service public. Le rapport national de l'Estonie a été envoyé au Secrétariat : <http://www.epsu.org/r/281>.

Lituanie

Le coordinateur de la campagne a expliqué la présence de sérieux obstacles au niveau national par la présence d'entraves à de bonnes relations professionnelles, s'agissant du dialogue social en particulier, et auxquelles il faudrait remédier avant de pouvoir concrétiser les éléments de la campagne. Le rapport national de la Lituanie a été envoyé au Secrétariat : <http://www.epsu.org/r/295>.

Belgique

La situation en Belgique est tributaire des prochaines élections municipales qui auront lieu en octobre. Il ne sera pas possible de prévoir des activités communes avant ces élections. Toutefois, de nombreux contacts ont été pris à propos de la campagne avec des eurodéputés belges.

Le rapport de la Belgique sera prêt en août.

Finlande

Les affiliés finlandais regroupés sous la houlette du FIPSU étudient d'éventuels axes d'action pour la campagne, à l'automne. Le rapport sera remis à ce moment.

France

Une réunion s'est tenue le 6 juillet entre les affiliés français pour assurer la coordination, qui a été confiée à la CGT. Ils prévoient d'organiser une réunion avec des parlementaires en septembre. Ils noueront des alliances avec les composantes françaises d'organisations européennes actives sur les thèmes des services d'intérêt général et du projet de cadre légal. Début 2007 sera organisée une conférence afin de discuter de la question. Le rapport de la France sera envoyé à l'automne.

Le coordinateur de la campagne a clos le tour de table en expliquant en quoi consiste le Transnational Institute (www.tni.org) qui, avec la Public Service International Research Unit (PSIRU), a publié un annuaire des services publics. Cet ouvrage, qui peut être téléchargé à l'adresse <http://www.tni.org/pubserv/index.htm>, s'intitule "Beyond the market: the future of public services" et est édité par Daniel Chavez. Il a aussi signalé le regroupement de publications progressistes sous le titre Eurotopia (www.eurotopiamag.org), qui pourrait s'avérer une plate-forme utile pour susciter l'intérêt en faveur de la campagne.

5. Suivi du Livre blanc sur les services d'intérêt général

Brian Synnott a fait le point de la situation sur les dossiers suivants :

• Discussions au Parlement européen (ECON, IMCO, plénière)

Le Comité des affaires économiques et monétaires (ECON) a été chargé de rédiger la réponse du Parlement européen au Livre blanc sur les services d'intérêt général de la Commission. Le rapport de départ (rapport Rapkay) a été déposé devant l'ECON le 30 mai. Ses membres ont alors déposé 235 amendements qui ont été examinés lors de la séance du 20 juin. Le nombre des amendements correspond à la moyenne et ils comportent beaucoup de propositions d'ordre technique, ce qui veut dire qu'il ne faut pas y voir une volonté de changer en profondeur le texte original. Le rapporteur a souligné qu'au cours des six dernières années, le Parlement européen a demandé à trois reprises un instrument légal sur les SIG (les rapports Langen et Herzog et la réponse à la Stratégie de Lisbonne). La discussion du rapport Rapkay a eu lieu le 11 juillet, l'intention étant de voter les amendements le 12 juillet. Toutefois, il a été décidé de reporter le vote au 12 septembre parce qu'il s'est avéré que le délai était trop court pour arriver à un accord et un vote sur des amendements de compromis (les 36 projets d'amendements de compromis sont joints en annexe au titre de suivi de la réunion du 12 juillet). L'analyse à laquelle a procédé la FSESP fait ressortir que trois matières surtout posent problème :

1. des divergences d'opinions quant aux orientations à donner à la Commission - c'est-à-dire savoir si le Parlement européen doit recommander à la Commission de déposer une proposition concrète ou si les travaux peuvent se poursuivre avec des textes explicatifs.
2. des divergences d'opinions sur la question de savoir s'il y a lieu de proposer un instrument horizontal avant la prise de toute initiative au niveau sectoriel (en particulier dans le domaine des services sociaux et de santé) et si cet instrument horizontal pourrait par la suite être le point de départ d'autres initiatives.
3. des divergences d'opinion quant au degré d'autonomie à octroyer aux pouvoirs publics sur la question de savoir si des contrats particuliers doivent faire l'objet d'une procédure d'appel d'offres.

La discussion a fait apparaître que ces questions sont au centre du débat sur les SIG, à la fois en termes de tactiques (ce que la Commission devrait proposer) et de fond (dans quelle mesure les règles du marché intérieur s'appliquent-elles et un instrument horizontal permet-il d'aller de l'avant ?).

S'agissant du rapport Rapkay, le calendrier est le suivant : vote de l'ECON le 12 septembre et vote en plénière entre le 23 et le 26 octobre.

• Proposition du Parti socialiste européen (PSE) pour un cadre légal et campagne

Le 30 mai, le PSE a officiellement remis à la Commission une proposition consistant en un projet de cadre légal pour les SIG. La brochure officielle contenant le texte, intitulée "A new impetus for public services in Europe", peut être obtenue en en faisant la demande à PSE.publicservices@europarl.europa.eu. Deux points devaient principalement être pris en considération : l'utilisation de cette initiative en tant qu'outil pour la campagne et la teneur de la proposition du PSE. S'agissant de l'*outil de campagne*, les participants ont été informés que la FSESP, le PSE la CES et le CEEP se sont déjà réunis à plusieurs reprises afin de coordonner leurs stratégies pour l'automne 2006. Les coordinateurs nationaux ont été avisés que le PSE a l'intention d'organiser, le 19 septembre, une conférence destinée à donner de la publicité à cette initiative et de favoriser la planification d'activités au niveau national. Les participants ont reçu un texte expliquant la stratégie du PSE en matière de communication pour cette campagne. L'objectif est surtout de mettre l'accent sur les États membres et d'essayer de forger des alliances entre des organisations syndicales, des ONG et les partis nationaux affiliés au PSE.

En ce qui concerne le fond de la proposition, les participants ont été informés que la position officielle de la FSESP, découlant des discussions de l'Exécutif du mois de juin, est que le texte proposé pour le cadre légal constitue une bonne base. En particulier, et de l'avis

général, ce texte a atteint son objectif principal qui était de montrer à la Commission qu'*il est possible* de rédiger un projet de cadre légal. Quelques éléments se rapportant à l'évaluation ainsi que les recommandations en matière d'appels d'offres nécessitent encore un complément d'examen.

- **Proposition du CELSIG**

Les participants ont été informés que le réseau CELSIG (dont la FSESP fait partie, avec le CEEP, Eurocities, le CCRE, la Plate-forme sociale et d'autres) préparait lui aussi un texte en vue d'un cadre légal pour les SIG. Ce texte, qui est toujours à l'examen, devrait fournir une série de pistes constructives pour la campagne de l'automne. Il est à espérer qu'il pourra être intégré aux propositions existantes.

- **Communication sur les SSIG (position de la FSESP)**

Le Comité exécutif de la FSESP avait adopté une prise de position sur les services sociaux d'intérêt général à sa réunion du mois de juin. Les participants ont été informés que le principal point en suspens était que certaines organisations européennes, la Plate-forme européenne en particulier, réclament un instrument légal pour les services sociaux UNIQUEMENT. On leur a rappelé que la FSESP juge une telle tactique dangereuse et qu'il faudrait un instrument horizontal qui constituerait la base de toute initiative sectorielle ultérieure. Ce point avait été évoqué dans le courriel envoyé le 6 juillet par le coordinateur de la campagne à tous les coordinateurs nationaux (courriel intitulé *Réaction de la FSESP à la prise de position des ONG sociales sur le rapport Rapkay sur les SIG*).

6. Exposé juridique

Discussion avec **Markus Krajewski** (université de Potsdam) sur des questions juridiques de premier plan, notamment les SIG économiques et non-économiques, explication des fondements légaux des SIEG (article 16, etc.), fondements de la solidarité, amélioration de l'évaluation des services publics.

Le Professeur Krajewski a présenté une analyse juridique de la réglementation des services publics par la voie des textes légaux et des textes d'application. Il a d'abord donné une interprétation juridique des possibilités de changement et d'action militante en s'intéressant plus particulièrement à la législation par décrets-lois en tant que moyen de donner une définition plus "compatible" avec le service public.

La présentation PowerPoint est jointe en annexe

On retiendra principalement de l'exposé que le débat achoppe sur l'opposition entre la volonté d'obtenir une garantie juridique pour les services publics et les tentatives visant à garantir la diversité de ces services publics ainsi que le respect des traditions nationales et de leur évolution au fil de l'histoire.

On s'interroge aussi sur la question de savoir si une directive cadre peut modifier la législation de base ou s'il faut se concentrer sur les textes d'application, c'est-à-dire les règlements internes et la réglementation des marchés publics, pour cerner le champ d'application dans ces domaines.

7. Point de la situation sur le texte conjoint proposé par la CES et le CEEP

Discussion avec **Wolfgang Kowalsky** sur l'initiative de la CES et du CEEP à propos du cadre légal des SIG

Wolfgang Kowalsky a retracé l'historique des tentatives de la CES et du CEEP pour arriver à un texte commun en vue d'un instrument légal sur les SIG. En 1999, la CES et la FSESP s'étaient mises d'accord sur le texte commun d'une Charte pour les services publics. Or, à l'époque déjà, le rapport Langen était discuté au Parlement européen et c'est le principe d'une directive cadre qui a pris le pas (il y avait eu une tentative en vue d'assortir le Traité de Nice d'une telle charte).

La tentative actuelle résulte en partie d'un atelier organisé par la CES et le CEEP (avec une participation de la FSESP) au mois de juin à Cologne. Le nouveau projet est en attente de l'approbation des exécutifs des deux organisations.

Hélas, les discussions au CEEP ont conduit à un remaniement du texte. Il a été distribué à des fins de consultation et 150 amendements ont été déposés. La CES et la FSESP devraient reprendre contact avec le conseil du CEEP le 14 juillet dans le but de trouver un terrain d'entente.

Suivant le calendrier prévu, la Comité directeur de la CES se prononcera sur l'évolution le 20 septembre et décidera à ce moment s'il y a lieu de poursuivre le processus ou de proposer un texte syndical au Parlement européen.

8. Discussion sur les étapes suivantes de la campagne de la FSESP

La prochaine réunion des Coordinateurs nationaux de la campagne aura lieu le **19 octobre** à Bruxelles. Voir le site <http://www.epsu.org/a/1578>.

Cette réunion constituera la première partie du séminaire organisé par la FSESP sur le thème "**L'EGALITE PAR DES SERVICES PUBLICS DE QUALITE**" qui se tiendra les 19 et 20 octobre.

Les coordinateurs nationaux sont priés d'assister à ce séminaire.

Attention ! La réunion se tiendra à l'hôtel Bedford, rue du Midi, à Bruxelles.